

2023-2258  
2023-10-26

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06 et le butoxyde de pipéronyle RVD2023-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au « 02/03/2025 », conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06 et RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à [hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca](mailto:hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca). Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-2258  
2023-10-26

**Knock Down Max Insecticide pour maison, plantes, les insectes volants et rampants (0,25 Pyréthrine d'une fleur de Chrysanthème Pyrethrum)**

SOUS PRESSION AÉROSOL et vaporisateur DE CONTACT ET D'ESPACE

Pour usage intérieur dans les bâtiments pour tuer/contrôler Mouches, Moustiques, Frelons, Guêpes, Brûlots, Blattes, Araignées, Grillons, Fourmis, Anthrènes des tapis, Centipèdes, Lépidoptères argentés, Punaises des lits, Pucelles, Tiques sanguines. Pour usage sur les plantes ornementales d'intérieur pour contrôler Pucerons, Tétranyques à deux points, Aleurodes adultes. Pour usage sur les plantes ornementales d'extérieur pour tuer Thrips, Cicadelles, Tétranyques, Punaises réticulées, Pucerons, Noctuelles des arbres fruitiers, Scarabées japonais, Cochenilles farineuses, Cochenilles des Hespérides, Livrées, Arpenteuses, Tisseuses des jardins. **NE PAS** appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (p. ex. fruits, légumes, fines herbes)

DOMESTIQUE

**PRINCIPES ACTIFS:**

:

Pyréthrine	0,25%
Butoxide de pipéronyle	1,25%

N° D'HOMOLOG. 28466 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

Contenu net : \_\_\_\_\_ grammes

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA

PORTÉE DES ENFANTS

KUUS INC. Les produits du famille avec valeur ajoutée™ UNITÉ 5 & 6,  
450 TAPSCOTT RD,  
Toronto, ON M1B 1Y4 1-800-267-  
0455

Fièremment fabriqué au Canada [www.knockdownbugs.com](http://www.knockdownbugs.com)  
[www.mosquitoshield.com](http://www.mosquitoshield.com) Fabricants de Chasses Moustiques

2023-2258  
2023-10-26

## Mosquito Shield

Symboles facultatifs:

- Pyréthrine d'une fleur de Chrysanthème Pyrethrum
  - Vaporiser directement sur les insectes pour une action rapide
  - Traitement pour les fentes et crevasses.
  - Pulvérisation de contact et d'espace
  - Bien Agiter- à base d'eau
  - Vaporise à 360 degrés
  - Bouchon sur mesure avec le support pour le tube d'extension
- 
- Insecticide Botanique "Pyrethrum"

### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### MODE D'EMPLOI

- BIEN AGITER AVANT
- Tenir la canette en position verticale et à au moins 120 cm de tout objet et diriger le jet loin de toute personne. Appuyer fermement sur le bouton pour pulvériser.
- Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible.
- Le traitement peut être répété après 7 seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.
- Lorsque ce produit est utilisé à l'intérieur, observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

### PREMIERS SOINS

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique. L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements.

**MISES EN GARDE:** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression.

Ne pas placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur. Ne pas percer ou jeter au feu, ni conserver à des températures dépassant 50°C. Couvrir les aquariums pendant l'application. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de vaporisation. Laver après usage. **NE PAS** congeler. **NE PAS** utiliser sur les fougères.

### MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

2023-2258  
2023-10-26

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

## **POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS**

### **Limitations d'utilisation**

- **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
- **NE PAS** laisser entrer des personnes ou des animaux de compagnie dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- **NE PAS** appliquer ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux ou les sortir du site à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée.
- Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes, ou encore utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.
- Utilisation comme traitement de surface : **NE PAS** appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement, placards). **NE PAS** laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.

### **Comment appliquer**

**NE PAS APPLIQUER COMME TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ.** Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement de l'air ambiant, des fissures et des crevasses, de périmètre, localisé ou de mobilier (litière d'animaux de compagnie, matelas, sommiers et cadres de lit seulement). Un traitement de l'air ambiant consiste à appliquer le produit sous forme d'une suspension de fines gouttelettes dans l'air ambiant d'un espace intérieur. Un traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Un traitement de périmètre consiste à appliquer le produit à l'intérieur en bande étroite (d'une largeur de moins de 0,3 mètre) le long du périmètre d'une pièce sur les plinthes, les jonctions murs et plancher ou murs et plafond et autour des cadrages des portes ou des fenêtres. Un traitement localisé s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Traitement de mobilier : une *application généralisée* est sur de grandes parties ou toute la surface de l'article; les *traitements des fissures et des crevasses* sont des applications aux points de jonctions sur l'article; un *traitement localisé* s'agit d'une application sur une surface égale ou inférieure à 10% de la totalité de la superficie de l'article; et un *traitement du capitonnage et des coutures* (matelas seulement) s'agit de l'application à la jonction de deux ou de plusieurs pièces de tissu cousues ensembles ainsi que les nœuds et les boutons décoratifs.

### **USAGE INTÉRIEUR :**

**TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT : Pour tuer les Mouches, Moustiques, Frelons, Guêpes, Brûlots, :** Fermer toutes les fenêtres et les portes et éteindre les systèmes de ventilation et les sources d'ignition avant le traitement. En tenant la canette à la verticale à bout de bras, pulvériser vers le haut en effectuant des mouvements de balayage en direction de toutes les parties de la pièce, en particulier le plafond et les coins supérieurs de la pièce, les fenêtres et autres sources de lumière. Garder le jet de pulvérisation à au moins 1 mètre des murs intérieurs, des tissus et des meubles. Commencer l'application du côté le plus éloigné de la pièce et reculer vers la sortie. **NE PAS** dépasser 10 secondes par pièce de grandeur moyenne 30 m<sup>3</sup>. Quitter la zone traitée et garder les fenêtres et les portes fermées pendant 15 minutes, puis aérer pour 2 heures avant de rentrer. Après la ventilation, nettoyer les insectes morts.

**TRAITEMENT DE SURFACE : NE PAS dépasser 16 secondes par m<sup>2</sup> pour tous les traitements de surface à l'intérieur.**

**Pour tuer les Blattes, Araignées, Grillons, Fourmis, Anthrènes des tapis, Centipèdes, Lépisismes argentés :** Traiter soigneusement les surfaces à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; les murs derrière et les planchers sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. armoires et unités de rangement); autour

2023-2258  
2023-10-26

des évier, des drains et des conduites; des zones localisées autour des poubelles; et autres éléments du bâtiment où les insectes indiqués se trouvent. Dans le cas des lépismes argentés, pulvériser aussi les fissures et les crevasses dans les bibliothèques. Enlever tout objet avant de traiter les bibliothèques où sont entreposés livres, vêtements, jouets, serviettes et autres articles. Les bibliothèques traitées doivent être secs avant d'y remettre les articles entreposés. Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes, les nids et les points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes.

**Pour tuer les antrènes des tapis :** Pulvériser sur le bord des tapis et sous les tapis et les moquettes. Traiter des zones localisées des planchers et des plinthes.

**Pour tuer les punaises des lits : NE PAS** utiliser ce produit sur des articles lavables (p. ex. oreillers, draps, jouets, vêtements, etc.). Enlever les draps avant de traiter le matelas. Pulvériser le matelas, notamment autour du capitonnage et des coutures. Démontez le lit et pulvériser le cadre de lit, les ressorts et tous les joints. Le matelas traité doit être sec avant de remettre les draps lavés. Après l'aération, nettoyer les insectes morts.

**Pour contrôler Pucés, Tiques sanguines: NE PAS** appliquer sur les meubles (à l'exception de la literie d'animaux de compagnie), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces à l'intérieur du bâtiment, y compris les fissures et les crevasses dans les murs et les planchers; le long des plinthes et derrière celles-ci; sur les cadres de fenêtre et de porte; et des zones localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. **NE PAS** pulvériser le produit sur les meubles ou les tapis avec lesquels les personnes entrent régulièrement en contact. **NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE.** Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les pucés et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par l'animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des planchers, des tapis et des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et le lavage de la literie, des lieux où habite l'animal, ainsi que des lieux adjacents.

#### **POUR USAGE SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'INTÉRIEUR**

**Pour contrôler Pucerons, Tétranyques à deux points, Aleurodes adultes sur les plantes ornementales suivantes : Violettes africaines, Aralias, Cerisiers de Noël, Chrysanthèmes, Cinéraires, Dieffenbachias, Fuchsias, Gloxinia, Lierre, Lantana, Palmiers, Pétunias, Roses, Mufliers: NE PAS** appliquer sur des plantes d'intérieur destinées à la consommation humaine ou animale (p. ex. fines herbes). **NE PAS** appliquer sur les plantes en serre. Dès la première apparition des organismes nuisibles indiqués, pulvériser pour bien couvrir tout le feuillage, y compris les surfaces supérieures et inférieures des feuilles jusqu'à ce qu'elles soient humides. **NE PAS** mouiller les plantes jusqu'au point de ruissellement ou d'égouttement. Tenir la canette à 30-45 cm des plantes pour éviter de mouiller le feuillage. **NE PAS** dépasser 3.8 secondes par m<sup>2</sup>. Utiliser avec prudence sur les nouvelles pousses ainsi que sur les plants et le feuillage jeunes et tendres. L'essayer d'abord sur une ou deux feuilles pour s'assurer de son innocuité.

#### **POUR USAGE SUR LES PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR**

##### **Limitations d'utilisation**

- **NE PAS** appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (p. ex. fruits, légumes, fines herbes).
- **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau.
- **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.

**Pour tuer** Thrips, Cicadelles, Tétranyques, Punaises réticulées, Pucerons, Noctuelles des arbres fruitiers, Scarabées japonais, Cochenilles farineuses, Cochenilles des Hespérides, Livrées, Arpenteuses, Tisseuses des jardins **sur les plantes ornementales suivantes:** Asters, Azalées, Bégonias, Camélias, Œillets, Chrysanthèmes, Dahlias, Pieds d'alouette, Géraniums, Glaïeuls, Iris, Soucis, Pétunias, Roses, Mufliers, Pometiers décoratifs, Cerisiers décoratifs, Pruniers décoratifs, Conifères, Petits arbres à feuilles caduques, Buissons et Vignes :

Dès la première apparition des organismes nuisibles indiqués), pulvériser pour bien couvrir tout le feuillage, y compris les surfaces supérieures et inférieures des feuilles jusqu'à ce qu'elles soient humides. **NE PAS** mouiller les plantes jusqu'au point de ruissellement ou d'égouttement. (Tenir la canette à 30-45cm des plantes pour éviter de mouiller le feuillage. **NE PAS** dépasser 3.8 secondes par m<sup>2</sup>. Appliquer tôt le matin ou le soir – mais jamais dans la lumière directe du soleil. Pulvériser seulement lorsque l'air est calme et que la température est au-dessous de 32°C. Utiliser avec prudence sur les nouvelles pousses ainsi que sur les plants et le feuillage jeunes et tendres. L'essayer d'abord sur une ou deux feuilles pour s'assurer de son innocuité.

2023-2258

2023-10-26

**ENTREPOSAGE : NE PAS** entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ÉLIMINATION : NE PAS** réutiliser les contenants vides. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.